



# Le p'tit Koetzinguais

N°22 – Mars 2023

Chères Koetzinguaises et chers Koetzinguais,

L'année 2023 a déjà démarré sur les chapeaux de roues et je m'en réjouis !

En terme d'événements, tout d'abord le Réveillon traditionnel organisé par l'association s'Dorfhus a repris ses quartiers après deux ans d'interruption salle Kessler et quel immense succès !

Ensuite nous avons pu emmener les seniors à un repas - spectacle au Paradis des Sources (je tiens à préciser que le budget consacré à cet événement est équivalent à un repas organisé dans notre salle polyvalente), un pur moment de bonheur partagé !

Puis notre village a pu accueillir le trail nocturne de l'ASLK fin janvier, bel événement sportif !

Enfin l'Amicale des Sapeurs-pompiers a réuni plus de 120 personnes à sa traditionnelle choucroute, unanimement appréciée !

Pour information, je tiens à vous signaler que les travaux d'installation des panneaux photovoltaïques de l'église ont pris du retard en raison de la nécessité de traiter les chevrons de la charpente.

Autre événement d'importance à noter dans vos calendriers : le dimanche 26 mars aura lieu la passation de Commandement du Chef de Corps des Sapeurs-pompiers. Je compte sur vous tous pour venir assister à ce grand moment solennel important pour notre village. Celui-ci sera suivi d'une collation autour de laquelle nous pourrons nous rencontrer.

Je suis aussi attentif à l'actualité sportive de l'ASLK et je tiens à féliciter chaleureusement les équipes féminines et masculines pour leurs succès.

Bravo le foot ! Bravo aux bénévoles qui depuis tant d'années ont permis à des centaines de jeunes de pratiquer ce beau sport.

Continuons tous ensemble d'œuvrer pour le bien du village et encore merci à tous pour cette incroyable dynamique !

Votre Maire, Laurent Sutter



# Histoire de Koetzingue

## Épisode 5

**N° 18 Rue Principale** : Maison alsacienne avec une belle porte sculptée, fenêtres en arcs segmentaires et cave à vin datée de 1798. Il s'agit de l'ancienne épicerie du village.

**N° 20 Rue Principale** : Il s'agirait de l'ancienne maison curiale datant de la fin du XVIIIème siècle. La façade est sur rue, ce qui est rare à Koetzingue. Le bâtiment aurait été rénové en 1886 selon la date qui figure sur la porte.

**N°22 Rue Principale** : La maison du début du XVIIIème siècle présente des croix aux branches courbes et des losanges dans le pignon. La coursière (galerie) se trouve sur la façade côté cour et un agrandissement sur la face gauche a été faite au XIXème siècle.



## Les commissions du village



### Commission Embellissement (Responsable Hélène CAILLEAUX CAZES)

La commission embellissement remercie Alan Le Peuch, agent technique de la commune, pour la mise en place de la décoration de la Saint Valentin.



## État civil

### Grands anniversaires



**91 ans**

Mme GOLDSCHMIDT Jeannette  
Le 02 février 1932



**85 ans**

M SUTTER Pierre  
Le 23 février 1938

### Noces d'Or



Monique et Raymond BRUETSCHY  
Le 17 février 1973

### Il nous a quitté



Mr Jean Louis PFLIMLIN  
le 15 février 2023  
dans sa 85<sup>ème</sup> année

### À noter

- **05/03/2023** : Grand vide grenier organisé par « Le Koet'z » au 37 rue Principale à partir de 7H.
- **26/03/2023** : Cérémonie de passation de commandement des Sapeurs-Pompiers
- **07/04/2023** : **Vendredi Saint** : Bol de riz au profit du CCFD, à la salle Edouard Kessler à partir de midi.
- **10/04/2023** : Chasse aux œufs dans le jardin du Dorfhüs à 9H45.



### Hommage à Jean-Louis PFLIMLIN, maire honoraire de Koetzingue

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Louis PFLIMLIN survenu le 15 février 2023 dans sa 85ème année.

Jean-Louis PFLIMLIN est né le 14 décembre 1938 à Koetzingue. Jean Louis a marqué de son empreinte la vie de notre commune et de ses habitants. C'était un homme fédérateur et nombre d'entre nous ont ressenti une grande tristesse en apprenant sa disparition.

Après 24 ans de vie municipale dont trois mandats en tant que Maire de 1971 à 1983 et 1995 à 2001, Jean-Louis avait décidé de ne plus se représenter, de prendre du recul en espérant profiter d'une retraite bien méritée. Jean-Louis était un homme de conviction.

Parmi les principales réalisations, on retiendra l'acquisition du Dorfhuis et la construction de la salle polyvalente Édouard Kessler entre 1977 et 1983.

Sans oublier : l'aménagement du terrain de foot, la création du lotissement communal rue St Léger et impasse du Bosquet, l'implantation de l'école maternelle dans le verger du presbytère de 1971 à 1977, l'amélioration de l'entrée du village, rue du Stade, avec l'amorce d'une piste cyclable de 1995 à 2001...

Il a été également à l'origine de la création d'un parking près de la mairie-école, du curage du ruisseau, de plantations d'arbustes créant une haie pédagogique, du remembrement qui a transformé la physionomie du ban communal... Le POS sera publié fin 1997.

Il a créé l'association 's Dorfhuis dont il a été le président puis président honoraire.



*Une des premières fêtes des rues.*

C'est dans le cadre de cette association et avec la participation de toutes les associations du village et des habitants que les 1eres fêtes des rues ont été créées pour financer les travaux de la salle polyvalente. Fêtes des rues qui ont eu un succès mémorable puisque que l'on en parle encore aujourd'hui.

Nous présentons à sa famille nos très sincères condoléances.



## Lys d'argent

Afin de pouvoir mieux répondre aux besoins de nos concitoyens, la commune de Koetzingue a signé un partenariat avec l'association Les Lys d'Argent. Soucieuse de répondre à l'évolution des besoins, de la géographie des territoires et de la réglementation, l'Association Les Lys d'Argent (ALLDA) s'est fixé les objectifs généraux suivants :

S'adresser principalement aux personnes en situation de vulnérabilité ; optimiser son offre d'accompagnement et de services en proposant des réponses adaptées et accompagnées ; proposer un ensemble de prestations à l'appui d'une « plate-forme de services à la personne »

" La raison d'être de l'Association Les Lys d'Argent est de permettre à toute personne, et en particulier à celle en situation de vulnérabilité, de pouvoir demeurer, dans la mesure du possible, à son domicile ou, le cas échéant, dans son lieu de vie habituel. "

Pour cela, l'Association s'attache à stimuler l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne en s'appuyant sur un ensemble de services adaptés à ses besoins dans le cadre d'un accompagnement spécifique et personnalisé contribuant à son bien-être et à sa satisfaction.

L'Association Les Lys d'Argent conduit ses actions à partir d'un socle de valeurs, qui signe son engagement désintéressé et non lucratif en affirmant :

Le respect de la personne, de sa dignité, de son intégrité et de son intimité, comme de sa parole et de ses choix. La bientraitance comme fil rouge des interventions et des relations interpersonnelles, à travers une démarche d'empathie, de confiance et d'écoute bienveillante. La solidarité comme principe intangible qui fonde l'accès aux droits en respectant les obligations de chacun.



### 2 MISSIONS

#### Volet 1 : Mission d'accompagnement des professionnels du territoire

- ❖ Favoriser l'accès aux soins et à la prévention des personnes âgées
  - ❖ Lutter contre l'isolement
- ❖ Contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles et aux recommandations des bonnes pratiques

#### Volet 2 : Mission d'accompagnement renforcé pour des personnes âgées en perte d'autonomie

- ❖ Accompagnement à domicile plus intensif (sécurisation de l'environnement, gestion des situations de crise, suivi renforcé...)
- ❖ Coordination et partenariat avec les différents professionnels de santé du territoire

### POUR QUI ?



Plus de 15 000 séniors âgés au moins de 60 ans en perte d'autonomie



Les aidants et les professionnels de terrain

### AVEC QUI ?

Des partenariats avec les acteurs de terrain engagés en faveur des seniors



Un interlocuteur privilégié et un numéro unique pour faciliter la relation avec les prescripteurs (hôpitaux, SSR, MAIA, DAC, Médecin généraliste, IDEL ...)





## Eclairage public

Vous avez constaté que l'éclairage public est éteint de 23 Heures à 6 Heures. Il s'agissait d'une recommandation du gouvernement dans le cadre du plan de sobriété énergétique. Les élus ont approuvé cela lors du conseil municipal du 03/11/22 pour un essai sur une durée de 6 mois.

Cela permet de limiter la consommation d'énergie pour la municipalité. Cette économie n'est pas négligeable et peut aller jusqu'à 30% des dépenses d'électricité de la commune.

*(Pour information : l'installation des éclairages LEDs dans le village a déjà permis de faire une économie de 4622.29 € par an.)*

Cette extinction permet de préserver l'environnement en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune et la flore.

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. La pollution lumineuse peut affecter le rythme biologique des animaux, leurs activités nocturnes ou leurs migrations. 28% des vertébrés et 64% des invertébrés sont nocturnes.



La pollution lumineuse peut également créer des troubles du sommeil chez les humains. Cela permet également une meilleure observation du ciel nocturne.

L'éclairage public n'a aucune incidence sur le nombre d'acte de criminalité et la violence. 80% des vols et agressions ont lieu en plein jour.

## Le quotidien en mairie...

Jean-Marc Guidemann (4ème adjoint), son travail consiste à mettre à jour le site internet du village ainsi que de l'application "Intramuros" avec les dernières actualités. Il s'occupe également du parc informatique de la mairie. Il veille aussi sur les bâtiments municipaux en collaboration avec les ouvriers municipaux et les intervenants extérieurs (gestion de l'entretien, mise en location des biens lors de départ des locataires). Il est aussi présent dans certaines commissions de Saint Louis Agglomération (Mobilité douce, Numérique/DATA et Syndicat des Eaux du Sundgau Oriental (Délégué Titulaire)).

Il est en relation permanente avec les responsables des associations du village pour l'organisation annuelle des évènements au sein du village.



## Grippe aviaire



La Préfecture nous informe de la détection d'un cas d'influenza aviaire hautement pathogène.

En conséquence une zone de contrôle temporaire (ZCT) a été créée dans un rayon de 20km autour de Mulhouse ce mercredi 8 fév 2023. Celle-ci englobe 156 communes du Haut-Rhin dont la nôtre.





## **Les votes :**

- Personnel communal : prise en charge de la rémunération du secrétaire de l'association foncière  
=> approuvé à l'unanimité.
- Salle Kessler – facturation réveillon S'Dorfhus : remise de 30€ pour la location pour le réveillon  
=> approuvé à l'unanimité.
- Salle Kessler – gratuité de la salle lors des obsèques de Mr PFLIMLIN Jean Louis :  
=> approuvé à l'unanimité.
- Démarche de projet d'acquisition d'un camion de pompiers (sous réserve d'équilibre du budget 2023) :  
=> approuvé avec 1 abstention.
- Projet de rénovation de l'avant du hangar pour le PMS Point Multi-Services (sous réserve d'équilibre du budget 2023) : => approuvé avec 3 abstentions dont 1 pouvoir.

## **Informations :**

Avis favorable à l'expérimentation du port de caméras individuelles par la Brigade Verte sur la commune.

## **L'urbanisme :**



### Permis de construire :

MEYER Thierry : section 18 / parcelle 60 – 14 rue Saint Léger (création d'un hangar)

### Certificat d'Urbanisme

Section 1 / parcelle 253 – Dorfaecker

### Déclarations préalables :

ALBISSER Daniel : section 18 / parcelle 354 – 1 rue du Stade (panneaux photovoltaïques)

KAPPEL Lionel : section 18 / parcelle 488 – 10 impasse des Saules (abris de jardin)

MEYER Thierry : section 18 / parcelle 60 – 14 rue Saint Léger (clôture)

CABANTOUS Sébastien : section 18 / parcelle 587 – 47 b rue du Stade (panneaux photovoltaïques)

LANAU Gilles : section 18 / parcelle 557 – 4 impasse du Muehlbach (clôture)

Géomètre ORTLIEB : section 1 / parcelle 18-19-282-284-286 – rue du Stade (division en 2 lots)

**Le compte rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie dès approbation**

## Bienvenue aux nouveaux habitants

### Mr Jérémy RUDY



## S'DORFHUS

### Invitation à l'Assemblée Générale

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée Générale de l'association 'S Dorfhus. Cette Assemblée Générale se tiendra le vendredi 14 avril 2024 à partir de 18h30

Ordre du jour :

- 1) Bilan des activités : (gym, zumba, pétanque, bibliothèque, jeux de cartes, tous jeux tout flam's, soirée patrimoine, théâtre, réveillon)
- 2) Présentation et approbation du bilan et du résultat de l'exercice
- 3) Renouvellement du comité. Droit de vote pour les membres à jour du paiement de leur cotisation soit 10€ par personne.
- 4) Projets 2023 : les activités de 2022 sont reconduites. L'association reste ouverte à toute nouvelle suggestion.

Si vous souhaitez découvrir l'association ou si vous avez des questions, vous pouvez contacter Isilda Lieby au 06 99 16 58 07.



### Bibliothèque

Venez emprunter les nouveaux romans récemment parus et achetés par la bibliothèque de Koetzingue.

Les bénévoles qui s'occupent depuis de nombreuses années de la bibliothèque, seraient très heureuses que plus d'habitants viennent découvrir les rayons bien garnis de la bibliothèque du village.

Nous sommes également en contact avec la médiathèque de Sierentz. Également un très vaste choix de livres pour enfant et ce dès la maternelle.

Pour rappel : la bibliothèque se situe au Dorfhus, elle est ouverte tous les lundis, de 15h30 à 18h sauf pendant les vacances scolaires ou les horaires sont adaptés.

**Le livre est un ami fidèle, discret, qui jamais ne dérange, jamais n'importune.**

Jean Bousquet

### Don du sang Faites le geste qui sauve

Le 1<sup>er</sup> Mars don du sang à Koetzingue à partir de 16h30 à la salle Édouard Kessler.

A partir du 9-10-11 Mars 3 bonnes âmes feront le porte-à-porte pour l'opération tulipe. Je vous remercie d'avance pour leur accueil. Par la suite la remise des médailles pour le don du sang se fera le dimanche 26 mars à 11h après la cérémonie des sapeurs-pompiers. Les invitations vous parviendront dans la boîte aux lettres directement par EF. Le Président



## Association Saint Léger

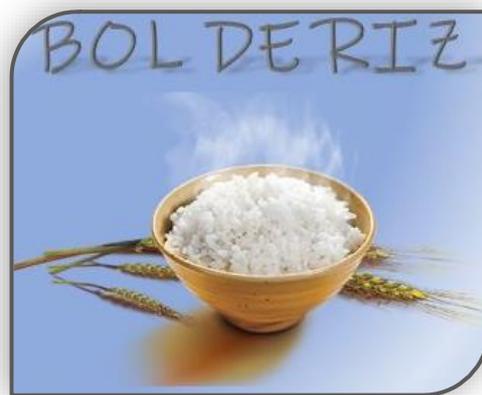
Le 7 avril 2023 aura lieu à l'église Saint-Léger la célébration du Vendredi Saint.

Précédant le dimanche de Pâques, le jour du Vendredi Saint est la commémoration de la passion du Seigneur. La cérémonie adaptée tout spécialement aux enfants, aux jeunes et aux familles est bien évidemment ouverte à TOUS.

A l'issue de la cérémonie un "bol de riz" moment convivial de partage aura lieu dès 11h30 dans la salle Kessler et cela au profit du CCFD Terre Solidaire. Vous êtes tous cordialement invités.

Au menu : riz à volonté sauce variées fruit Dons, participation financière libres peuvent être déduits de vos impôts.

Et pour ceux qui ne pourraient pas se libérer pour le "bol de riz" des sachets de riz vous seront proposés à la sortie de la messe, toujours au profit du CCFD.



## Amicale des Sapeurs Pompiers



La salle Kessler était bien remplie le dimanche 15 février. La raison : les pompiers organisaient leur fête de la choucroute après 3 ans d'absence.

À la cuisine, Marie Claire et son équipe ont relevé le défi. Au service : pompiers actifs, vétérans, conjoints, conjointes, nouvelles recrues, futures recrues ont serré les rangs pour cette nouvelle mission. Merci aux nombreuses personnes qui ont répondu présent. Un mot sur la tombola : les lots étaient des productions artisanales offertes par des artistes locaux : Serge Le Maitre, Isilda Lieby, Valérie Lobjoie. Le bénéfice de cette journée aidera à la participation financière de l'amicale pour l'acquisition de nouveaux matériels. Rendez-vous en février prochain..

## Petit rappel



*Les P'tit Koetzingois sont réalisés par Jean-Marc GUIDEMANN, Armelle MONA, Sylvie SUTTER et Isilda LIEBY  
Edités et imprimés par la mairie de Koetzingue - Ne pas jeter sur la voie publique.*





# INVITATION



La mairie de Koetzingue



Le corps de première  
intervention des sapeurs-  
pompiers de Koetzingue

ont le plaisir de vous convier à la

## Cérémonie de passation de commandement

du corps de première intervention des sapeurs-pompiers de Koetzingue

entre l'adjudant-chef Bruno Grauss

et le sergent-chef Alan Le Peuch

le **dimanche 26 mars 2023** à 10h30 sur le parking de la mairie.

Cette cérémonie comportera également des nominations aux grades supérieurs de plusieurs sapeurs-pompiers.

A l'issue de celle-ci, nous serons heureux de mettre également à l'honneur plusieurs donateurs de sang avant de partager le verre de l'amitié à la salle Edouard Kessler.

Dans l'attente de partager cet évènement avec vous, nous vous adressons nos meilleures salutations

---

Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir confirmer votre présence par mail à l'adresse [mairie@koetzingue.fr](mailto:mairie@koetzingue.fr) ou en nous retournant ce coupon réponse à la mairie, 31 rue principale 68510 Koetzingue avant le 10/03/2023

**Nom et prénom** : .....  
*confirme ma présence à la cérémonie de passation de commandement du 26/03/2023.*

**Nombre de personnes** : .....

